Atelier “Culture, droits culturels et citoyenneté” (2 juin 2018, CEFOS, Remich)

Paul Rauchs a ouvert l’atelier en citant un invité de la veille, Luc Carton, pour définir la culture: une action culturelle est celle qui rend la société consciente d’elle-même. Mai 68 a constitué dans ce sens un paroxysme, ayant réussi de rapprocher culture universitaire et culture ouvrière. Au niveau individuel, la culture peut être comparée à la psychanalyse: il faut être ouvert à soi-même pour pouvoir être ouvert aux autres. Rauchs était le modérateur (plutôt “catalyseur”) de cet atelier.

Dans son introduction André Hoffmann a montré comment les notions de culture et de citoyenneté fonctionnent toutes les deux sur le mode de l’inclusion et de l’exclusion. Elles se réfèrent toutes les deux à une certaine “communauté”, un “nous”. On l’a vu lors des discussions autour du référendum de 2015, lorsqu’un lien fut construit entre la communauté citoyenne et “notre culture”, notamment par eux qui se disaient opposés à l’extension du droit de vote aux non-nationaux. Or, il n’était pas clair si cette “Leitkultur luxembourgeoise” se voulait nationale, européenne ou occidentale. “Notre culture” serait-elle empreinte de humanisme et d’ouverture? Jusqu’à quel point? D’autres cultures seraient-elles moins avancées? Cet argument montre que les cultures ne sont donc pas statiques, mais évoluent au fil du temps. Pour Hoffmann aussi, toute culture devrait être dynamique, tout comme la notion de citoyenneté.

Dans un deuxième temps Hoffmann a insisté sur les hiérarchies entre cultures et citoyens. Par ailleurs, il y a des inégalités à l’intérieur d’une culture et aussi au sein d’une communauté de citoyens (dues au status social et aux ressources économiques). Les droits culturels ne seraient ni soumis de manière absolue au déterminisme social ni ne pourraient en être détachés complètement. L’autonomie individuelle est aussi une illusion. Il conclut en regrettant que la culture soit souvent instrumentalisée à des fins politiques.

Paul Rauchs ajouta que la culture populaire fut dans les années 70 découverte et reprise par la gauche (p.ex. Dullemaijk, Lëtzebuerger Volleksmusek) mais d’une manière inclusive qui voyait les liens entre les peuples, tandisqu’aujourd’hui la droite voire l’extrême-droite s’approprient la culture populaire et la rendent exlusive. Reste à savoir, comme Marc Baum l’avait formulé, ce qu’une caissière de chez Aldi a de la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels (<https://droitsculturels.org/blog/2012/06/20/la-declaration-de-fribourg/>).

Le directeur adjoint de la Chambre des salariés expliquait que la peur de l’exclusion sociale était souvent plus existentielle que celle d’une exclusion culturelle. Cela ramenait la discussion au coeur du problème: le lien entre droits culturels et citoyenneté. Les discutants semblaient d’accord qu’une culture démocratique et participative raviverait aussi la participation politique et pourrait servir en quelque sorte d’éducation à la citoyenneté. On regrettait que les écoles soient souvent élitistes et que la culture n’ait pas assez de place dans les filières techniques; les filières modulaires seraient totalement laissées pour compte.

Marie-Paule Jungblut remit en question que l’idée que culture se limite à la “haute-culture” enseignée à l’école. Rauchs répondit en comparant les différents types de culture à la langue apprise et la langue acquise. Tout geste, comportement, préférence alimentaire et création sont “culturels”. Mais est-ce que cela signifie que tout se vaut? Les droits de l’homme ne sont-ils qu’une approche culturelle parmi d’autres? Il avertit de ne pas tomber dans le relativisme. Il faudrait parfois “annoncer la couleur” et ne pas tout accepter. Mais, en pratique, avançait Sonja Kmec, les “valeurs” ne sont-elles pas parfois contradictoires? Faut-il interdire la burqa au nom des droits des femmes ou respecter le droit des femmes qui souhaitent la porter de plein gré? Comment savoir si c’est de leur plein gré? Les discutants semblent d’accord qu’il est difficile d’exporter des valeurs et le faire à pointe d’armes (pour des motifs souvent autres que les droits humains) n’est pas la solution. Des revendications de changements devraient plutôt émerger du terrain.

La discussion s’enchaîna ensuite sur les différentes références culturelles (Brecht vs. les Kardashians; Erich Kästner vs. den Hoppen Théid) qui sont pas seulement sociales, mais aussi une question de génération. Souvent la culture devient un “Kampfbegriff” afin d’exclure certains. L’école devrait jouer un rôle central pour partager la culture (classique) tout en se montrant plus ouverte aux créations nouvelles et surtout à l’activité culturelle (théâtre, musique) des élèves, pas seulement à la consommation passive. Ceci permettrait aussi d’acquérir plus de confiance en soi, de pouvoir mieux s’affirmer et s’exprimer.

Un problème connexe est que l’artisanat est dévalorisé dans le milieu scolaire (Pierre Haas). Il manque de ponts entre le milieu artisanal/ouvrier et la production culturelle (cf. “Arbeiterschriftsteller”, série de rowohlt des années 70; reprennant aussi des ouvrages des années 1920 et 1930). Mais la “cultivation” ne revient pas seulement à l’école. C’est surtout une question de temps, expliquait Fernand Hübsch. Les gens les plus cultivés ne sont pas nécessairement ceux qui ont fait le plus études. Mais il faut du temps libre pour se cultiver. C’est possible à la retraite et beaucoup de seniors en profitent. Mais c’est aussi aux syndicats de s’engager pour obtenir plus de temps à consacrer à la culture.

Hoffmann ajoutait que le plus important c’est de mener un débat ouvert et paisible sur ce qui fait partie de “notre culture”. La démocratie ne se résume pas au principe de majorité. Le référendum de 2015 ne doit pas clôturer le débat sur les questions de citoyenneté et de nation, mais fait partie de ce débat, n’est qu’une étape. “Nation” et “peuple” sont par ailleurs compris de manière très différentes en Allemagne (scepticisme depuis 1945) et en France (héritage de 1789), mais dans les deux cas souvent liés à la langue, la culture et l’histoire.

Peut-on dès lors s’imaginer une culture et une citoyenneté européenne transnationale? D’un côtés les lois et coutumes restent très divers et les institutions européennes ne prennent souvent pas assez en considérations les particularités nationales. D’un autre côté, s’il y a un élément qui distingue les Etats européens d’autres Etats en Amérique, Asie ou Afrique, ce sont les acquis sociaux, le système social. Or, aujourd’hui l’Etat-providence est en train d’être démantelé, ce qui revient à une “déseuropéanisation”.

La citoyenneté démocratique est une citoyenneté sociale. L’Etat social est une précondition pour le vivre-ensemble démocratique, sinon on vire vers un “individualisme négatif” (Robert Castel, Les métamorphoses du travail). Ce qui profite à l’économie ne profite pas toujours à la démocratie. Le 1er livre blanc pour la création d’une université à Luxembourg était un exemple effrayant de technocratisation. Il faudrait soutenir la transmission et l’exercise de culture (litéraire, philosophique etc.) à l’école et ne pas trop focaliser sur l’employabilité.

Conclusion: la démocratie a besoin de temps de réflexion, de contradictions et de débat.